

LES HABITATS NATURELS Carte 5	FORETS ALLUVIALES A BOIS TENDRE (Habitat prioritaire)
--	--

Classification

Code Corine Biotope : 44.3

Code Natura 2000 : 91E0 * - 1 et 3

Forêts alluviales résiduelles

Saulaies arborescentes à Saule blanc et Peupleraies sèches à Peuplier noir

Physionomie, écologie, espèces caractéristiques

L'aspect des forêts alluviales à bois tendre est marqué par la dominance des essences aimant l'humidité et à croissance rapide (Saule blanc, Peuplier noir, Aulne glutineux). Leur sous-bois est généralement luxuriant, riche en hautes herbes et en buissons (Saule pourpre, Cornouiller sanguin), souvent aussi en plantes grimpantes (Houblon). Elles présentent une architecture complexe, tant par la stratification verticale que par les variations horizontales du milieu : stades âgés riches en bois mort, stades jeunes envahis de lianes, etc ...

Elles forment généralement des cordons ou des ceintures de faible largeur qui jouissent d'importants effets de bordure avec d'autres habitats. La longueur des milieux de contact, l'architecture complexe et la présence de plusieurs stades de succession juxtaposés confèrent à ces forêts une grande diversité biologique.

Les forêts alluviales à bois tendre sont surtout des saulaies blanches à Peuplier noir qui forment des forêts claires d'une part, et des peupleraies sèches dégradées. Le sous-bois des saulaies blanches est riche en hautes herbes nitrophiles comme l'Ortie dioïque, la Baldingère ou le Liseron des haies : le sol détrempé une partie de l'année offre en effet des conditions temporairement asphyxiantes et défavorables à l'activité biologique. Il devient fertile lorsque le niveau de la nappe s'abaisse, libérant de grandes quantités d'azote. Le sous-bois des peupleraies sèches est composé essentiellement des arbustes de la fruticée.



Le Saule blanc

Dynamique naturelle

Ces forêts fonctionnent comme des pièges à sédiments et s'exhaussent, peu à peu, en vieillissant. Leur régénération dépend d'une mise à nu des substrats par les crues. Lorsqu'elles ne sont plus soumises à cette action érosive, les saulaies-peupleraies pionnières évoluent vers la forêt à bois dur. En général, ce stade dure environ 50 ans, même si des individus âgés de Peuplier noir peuvent se maintenir plus longtemps. La peupleraie sèche dériverait de la saulaie-peupleraie par abaissement de la nappe, mais elle évolue rapidement vers la forêt à bois dur.

Localisation

La forêt à bois tendre forme un cordon étroit le long du cours d'eau et se développe sur les alluvions fines, régulièrement submergées par les crues à une altitude relative de 0,5 à 2 m par rapport à l'Allier. Elle est présente à proximité du lit mineur.

Valorisation socio-économique

Cet habitat ne fait généralement pas l'objet d'une valorisation socio-économique importante : il peut être ponctuellement exploité pour le bois de chauffage. Sous les lignes électriques, une coupe des arbres est toutefois nécessaire. Les forêts alluviales en bordure de l'Allier constituent des sites de détente appréciés.

Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Dynamique fluviale qui régénère la forêt à bois tendre.	Élévation du niveau du sol par piégeage de sédiments. Evolution vers la forêt à bois dur.
<i>Facteurs humains</i>	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (potentielles).	Introduction, volontaire ou non, de plantes exotiques envahissantes. Dégradation de la strate arborée, morcellement. Artificialisation des lisières, plantations clonales de peupliers. Abaissement de la nappe.

Etat de conservation et responsabilité du site

Sur le site, les forêts alluviales constituent les habitats d'intérêt communautaire les mieux représentés en termes de surface. **L'état de conservation des forêts alluviales, entre Jumeaux et Pont-du-Château, est très variable** d'un secteur à l'autre. Certaines sont en effet dégradées en raison de l'abondance des espèces exotiques envahissantes (comme la Renouée du Japon, la Grande Balsamine, le Robinier faux-acacia, l'Erable negundo, le Sumac de Virginie), de l'impact de la fréquentation par des engins à moteur, d'un déficit d'alimentation en eau suite aux aménagements fluviaux anciens et à l'exploitation de granulats (baisse de la nappe entraînant l'évolution vers des boisements non alluviaux), d'un morcellement excessif, de la jeunesse des boisements (colonisation relativement récente d'anciens francs bords pâturés) ... D'autres, en revanche, présentent un état de conservation favorable.

Etat de référence : les ensembles forestiers des Vaures, de la Prade et du Moulin constituent des forêts alluviales remarquables.

Valeur écologique

- habitat caractéristique des plaines alluviales encore fonctionnelles (remaniées par des inondations permanentes), en régression ;
- faune : fort intérêt ornithologique (nidification de hérons, du Faucon hobereau, du Milan noir), habitat du Castor d'Europe, de la Loutre d'Europe.

Préconisations de gestion

- Préserver ou restaurer la dynamique fluviale. Ne pas effectuer de coupe rase de la végétation des berges ;
- Repérage préalable et reconnaissance du site ;
- Entretien des plantations ;
- Restauration de la forêt alluviale sur les secteurs envahis par la Renouée du Japon ;
- Non-intervention sur les forêts : ne pas s'opposer à la dynamique naturelle, proscrire toute transformation en cas d'évolution, assurer le minimum d'entretien obligatoire (coupe des arbres dangereux en berges si fréquentation), conserver des arbres vieux ou morts ;
- Sensibilisation et maîtrise de la fréquentation.